

## » Le réseau de la formation continue

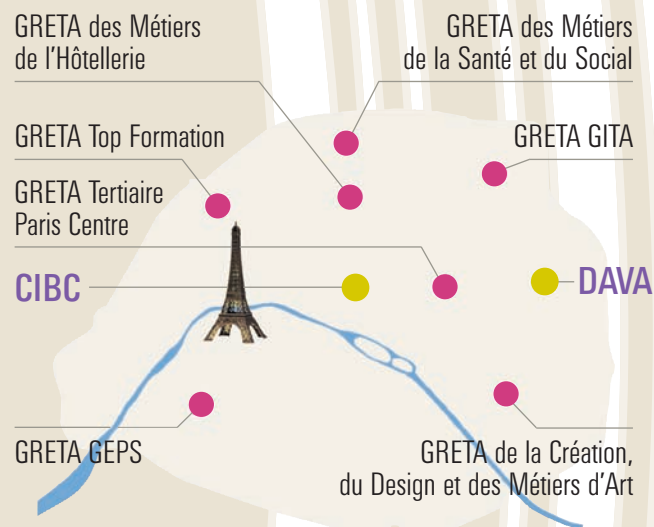
vous accompagne dans cette démarche pour les diplômés de l'Éducation nationale, du CAP au BTS dans tous les secteurs d'activité et pour d'autres certifications

## » Comment financer votre démarche ?

Publics	Financeurs	Cadre du financement
<b>Salariés</b> (en CDI, CDD, intérim...)	Entreprises	Plan de formation ou du DIF
	OPCA, OPACIF (FONGECIF ...)	Fonds mutualisés
<b>Agents publics</b> (titulaires ou non titulaires)	Administration, Etablissements publics	Plan de formation ou du DIF
<b>Non-salariés</b> (professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...)	Organismes collecteurs (AGEFICE, FIF-PL, FAFE...)	Prise en charge prévue par ces organismes
<b>Demandeurs d'emplois Salariés en intérim</b> (indemnisés ou non)	Conseil Régional Ile de France	Chéquier VAE
	DDTEFP	Dispositif renforcé

Transformez votre expérience en diplôme ...

## » Une réponse de proximité avec le réseau de la formation continue de l'académie de Paris



## » Où vous renseigner ?

T 01 44 62 39 00 (61)

<http://dafco.scola.ac-paris.fr>



création Crédits photographiques : Jean Lamine - Marc Bianchi - Décembre 2010.

Validation des acquis de l'expérience



# VAE

Transformez votre expérience en diplôme ...

avec le réseau de la formation continue de l'académie de Paris



## » Validation des Acquis de l'Expérience

### » VOUS SOUHAITEZ ...

- » Obtenir un diplôme pour faire reconnaître vos compétences, évoluer sur le plan professionnel, sécuriser votre parcours professionnel, retrouver un emploi ...

### » VOUS ÊTES ...

- » Salarié(e) : en CDI, CDD, intérimaire ...  
Non-salarié(e) : profession libérale, artisan, commerçant, travailleur indépendant ...
- » Agent public, titulaire ou non  
Demandeur d'emploi, indemnisé ou non  
Bénévole ayant une expérience associative ou syndicale

### » VOUS AVEZ UNE EXPÉRIENCE DE 3 ANS

- » en lien avec le diplôme visé

## La Validation des Acquis

vous permet d'obtenir, sans condition de formation préalable, tout ou partie du diplôme qui correspond à votre expérience

Transformez votre expérience en diplôme ...

## » Les étapes de la démarche

DAVA / GRETA / CIBC Accueil / Réunion d'information		Présentation de la démarche pour connaître la procédure de préparation et de validation des acquis de l'expérience
Candidat Retrait du dossier de validation	▼	Par courriel ou par courrier
DAVA Étude personnalisée - Ciblage du diplôme	▼	Aide au choix du diplôme
Candidat Constitution, élaboration Envoi ou dépôt du livret 1 au DAVA	▼	Constitution des preuves et documents nécessaires
DAVA Étude de recevabilité du dossier	▼	Délivrance ou non de l'avis de recevabilité
DAVA / GRETA / CIBC / Candidat Montage du dossier de financement	▼	Dès réception de l'avis de recevabilité
DAVA / GRETA / CIBC Accompagnement (facultatif) au retour de la convention signée	▼	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des ateliers méthodologiques d'aide à l'analyse des activités et à la constitution du livret 2</li><li>• Un conseil individualisé avec un expert - diplôme</li><li>• Un ou plusieurs entretiens de suivi individuels</li><li>• Un ou plusieurs ateliers de préparation à l'entretien avec le jury</li><li>• Un conseil post jury (facultatif)</li></ul>
Candidat Constitution, élaboration Envoi ou dépôt du livret 2 au DAVA	▼	Description des activités professionnelles du candidat
DAVA Envoi du dossier du candidat au service des examens	▼	Inscription à l'examen
Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC) Convocation des candidats	▼	Organisation des jurys
SIEC Examen du dossier par le jury et entretien avec le jury	▼	Présentation orale des activités et des expériences professionnelles
Délibération et décision du jury	▼	Le SIEC vous informe par courrier de la décision du jury

Transformez votre expérience en diplôme ...

Transformez votre expérience en diplôme ...